CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20409** **VALABLE JUSQU'AU** **19/02/2026**

ÉDITÉ LE 23/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/11/2003

Raison sociale : D.S.D.

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/11/2003

Capital : 850 000

5 RUE DE L'AVENIR
77760 LA CHAPELLE-LA-REINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 450 596 721 00024

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 2110067

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB02656950

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB02656949

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2024

Téléphone : 01 64 28 12 70 **Fax :** 01 60 71 14 73

Portable : 0688629562

Responsabilité légale :
DE SEIXAS DANIEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : nathalie.deseixas@dsd-metallerie.fr

Effectif moyen : 31 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 586 626 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	30	20/02/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.